

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	60.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Grosjean Marie ;Lison Dominique (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Séminaires et visites d'entreprises relevant de branches d'activités différentes.
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Rédaction de rapports et discussion. Evaluation continue.
Méthodes d'enseignement	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Etude de cas, visite d'entreprise, rédaction de rapports, discussion
Contenu	Des exemples d'analyses des conditions de travail réalisées par l'enseignant dans diverses entreprises sont présentés sous forme de séminaires afin de d'abord introduire la méthodologie. Dans un deuxième temps, des visites d'entreprises sont organisées en groupe. Celles-ci sont commentées par le médecin du travail responsable de l'entreprise et éventuellement par le conseiller en prévention interne et/ou la direction de l'entreprise. L'étudiant réalise alors une synthèse des données recueillies au cours de chaque visite sous forme d'un rapport de visite d'entreprise. Ces rapports sont enfin discutés et critiqués à l'occasion d'une dernière séance de séminaire.
Autres infos	Les directives concernant l'organisation des séminaires, visites et la rédaction des rapports sont disponibles sur icampus. Les rapports rédigés par l'étudiant constituent la base de l'évaluation. Pré-requis : diplôme de master en médecine
Faculté ou entité en charge:	MDTE

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine du travail	MDTR2MC	3		